



V185 Bis

**Vœu de l'exécutif relatif à la création d'un marché découvert alimentaire place Jan Karski  
(10<sup>e</sup>)**

Considérant le vœu déposé par Pascal Julien, et les élu-e-s du Groupe Ecologiste de Paris relatif à la création d'un marché coopératif de produits durables place Jan Karski ;

Considérant que les marchés alimentaires proposent une offre alimentaire de qualité, saine, diverse et abordable à l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens ;

Considérant les 71 marchés découverts et les 10 marchés couverts répartis sur l'ensemble du territoire de la capitale ;

Considérant la procédure de renouvellement en cours de la Délégation de Service Public (DSP) des marchés découverts alimentaires qui sera effective le 4 janvier 2020 ;

Considérant la nécessité de faire expertiser l'opportunité de toute nouvelle création d'un marché alimentaire afin d'anticiper et d'étudier tout particulièrement les questions de faisabilité technique, son bassin de clientèle, son équilibre économique, son inscription dans le tissu commercial du quartier, l'offre similaire disponible à proximité, le type et l'étendue de son offre ;

Considérant l'amendement adopté par le Conseil de Paris, relatif au principe du renouvellement de la délégation de service public pour les marchés découverts alimentaires et spécifiant qu'une étude sera menée dans un délai d'un an afin qu'un marché découvert de l'une des deux délégations de service public soit géré via une société coopérative d'intérêts collectifs qui réunirait la Ville, un gestionnaire de marché, des commerçants, des associations (de consommateurs, de quartier) ainsi que les conseils de quartiers ou conseils citoyens en lien avec les mairies d'arrondissement ;

Considérant que les candidats déposant une offre pour le renouvellement de la prochaine DSP doivent formuler des propositions pour la mise en œuvre de cette étude ;

**Sur proposition de l'exécutif, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :**

- Étudie entre autres, dans le cadre de la prochaine DSP, la faisabilité technique et commerciale de la création d'un marché découvert alimentaire place Jan Karski ;
- Intègre ce marché, si la faisabilité est avérée, à la liste des marchés pré-identifiés pour une étude visant à expérimenter la gestion d'un marché via une société coopérative d'intérêts collectifs.

**Le Conseil de Paris émet le vœu que :**

- **le dispositif Paris sport Seniors puisse poursuivre son développement ;**
- **les dispositifs de formation et d'accompagnement des services d'accueil des mairies soient renforcés pour permettre à tou.te.s les seniors intéressé.e.s de bénéficier d'un.e interlocuteur/trice en Mairie pour l'accompagner sur le dispositif d'inscription tout au long des 3 semaines de la phase d'inscriptions ;**
- **dans les supports de communication numérique (paris.fr) et papier (ex. *A Paris*, etc.) soient communiqués clairement les dates des réunions d'information et les dispositifs existants en mairies d'arrondissement sur la facilitation numérique pour accompagner les usagers lors des phases d'inscriptions.**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and diagonal strokes, located in the lower right quadrant of the page.